

## CERTIFICAT DE DROIT D'USAGE DES MARQUES NF ET A2P

### MATERIELS DE SECURITE ELECTRONIQUES DETECTION D'INTRUSION

N° de certificat	Date de décision
123020-00	Le 01/10/2003
<b>Conformité au référentiel technique suivant</b>	
NF C 48-205	du 01/04/1987
NF C 48-211	du 01/02/1989
NF C 48-212	du 01/02/1989
NF C 48-220	du 05/08/1986
xx C 48-410	du 01/03/2000

<b>Correspondant C.N.M.I.S. SAS</b>	
José CAMPO	Tél : +33 (0)1 53 89 00 48
	Fax : +33 (0)1 45 63 40 63
N° Dossier C.N.M.I.S. SAS 007-04-03	

La société : **GE INTERLOGIX France**

4, rue Edmond Michelet - Z. A. de la Fontaine du  
Vaisseau - 93360 NEUILLY PLAISANCE

Pour son usine : **000100P2**

Date de fin de validité :	<b>01/05/2004</b>
MODIFICATIONS	

Est autorisée à apposer les marques NF et A2P sur le matériel désigné ci-après :

Marque commerciale : ARITECH  
Référence commerciale : ATS4602-F  
Type de produit : CENTRALE ALARME + TRANSMETTEUR TELEPHONIQUE  
Caractéristiques principales certifiées : **Type 3**   
Filaire  
Ce matériel appartient à la gamme : Néant

*Cette décision atteste que le produit désigné est certifié conforme aux exigences spécifiées dans le règlement unique référencé NF 324 et CNPP H58 et que le système qualité de la société a été évalué conforme aux exigences de ce règlement. Cette décision dispense le titulaire de la présentation des Procès Verbaux d'essais de conformité au référentiel technique du matériel ci-dessus.*

Pour le CNPP

Le Directeur département CNPP Cert.

Claude MERCEREAU

Paris, le 01/10/2003

Pour AFNOR CERTIFICATION

Le Directeur Général du C.N.M.I.S. SAS

Denis CLUZEL



LA SECURITE CERTIFIEE

Ce certificat annule et remplace tout certificat antérieur.

Les droits d'usage des marques NF et A2P sont accordés, voir date de fin de validité, à compter de la présente décision, sous réserve des contrôles effectués par AFNOR CERTIFICATION, le CNPP ou le C.N.M.I.S. SAS qui peuvent prendre toute sanction conformément aux Règles générales de la marque NF, au règlement H0 de CNPP Cert. et au règlement de certification unique NF et A2P référence NF 324 et CNPP H58 pour le produit visé.

## CERTIFICAT DE DROIT D'USAGE DES MARQUES NF ET A2P

### MATERIELS DE SECURITE ELECTRONIQUES DETECTION D'INTRUSION

N° de certificat	Date
123020-00	Le 01/10/2003

Marque commerciale : ARITECH  
Référence commerciale : ATS4602-F  
Type de produit : CENTRALE ALARME + TRANSMETTEUR TELEPHONIQUE

#### Liste des composants répertoriés liés à ce produit

Référence	Désignation	Date Admission	N° Attestation Composant
ATS 4602-F	CENTRALE D'ALARME + TRANSMETTEUR	30/09/2003	123020-00
ATS 1100	CLAVIER DE COMMANDE	30/09/2003	123020-01
ATS 1210	EXTENSION 8 ZONES	30/09/2003	123020-02
OPTION	ACCESSOIRES OPTIONNELS		
ATS 1840	CARTE FUSIBLE	30/09/2003	123020-04
ATS 1202	EXTENSION 8 ZONES	30/09/2003	123020-05
ATS 1811	EXTENSION DE SORTIE	30/09/2003	123020-06
ATS 1801	INTERFACE RS 232/PRINTER	30/09/2003	123020-07
ATS 1850	KIT CONTROLLEUR/ENREGISTREUR INTEGRE	30/09/2003	123020-08
BS129NS3	BATTERIE ARITECH	13/07/2000	90406-B57

#### Date et références du(des) rapport(s) d'essais

Rapport d'essais	N° du Rapport d'essais
26/09/2003	AH 03 00 45

Cette décision annule et remplace toute attestation antérieure.

Les droits d'usage des marques NF et A2P sont accordés, voir date de fin de validité, à compter de la présente décision, sous réserve des contrôles effectués par AFNOR CERTIFICATION, le CNPP ou le C.N.M.I.S. SAS qui peuvent prendre toute sanction conformément aux Règles générales de la marque NF, au règlement H0 de CNPP Cert. et au règlement de certification unique NF et A2P référence NF 324 et CNPP H58 pour le produit visé.